

Que ce club blâme énergiquement l'attitude du gouvernement actuel et son hésitation à modifier l'instruction publique dans un sens favorable aux intérêts du peuple :

Que les membres de ce club expriment de plus le désir que le parti libéral fasse de la réforme de l'éducation un des principaux articles de son programme aux prochaines élections provinciales, et que, dans le but d'informer l'hon. M. Marchand, chef actuel du parti libéral à Québec, de la décision de ce club, à cette fin, une copie des présentes résolutions lui soit transmise par le ministère du secrétaire.

Bravo ! la jeunesse de St-Gabriel donne l'élan !

La raison d'Etat exigeait évidemment un petit coup de patte au gouvernement conservateur, mais nos jeunes amis ne devaient pas oublier que M. Marchand n'a jamais fait mieux que M. Flynn pour l'éducation.

Les libéraux, qui espéraient voir dans M. Marchand un réformateur éducationnel, ont voulu lui confier le poste de surintendant de l'Instruction Publique en 1890, mais il a refusé.

M. Marchand a préféré rester Orateur, au grand désespoir de M. Jules Tessier,

En ce moment, il fait des discours sur les finances, de longs discours, très ennuyeux, mais il ne prend aucun engagement au point de vue de l'éducation.

M. Flynn, au moins, lui, a promis quelque chose.

M. Marchand ne promet même pas.

Espérons que les jeunes de St-Gabriel vont l'émouvoir.

Mais, pourquoi nos amis des jeunes clubs libéraux n'adopteraient-ils pas un programme fixe qu'ils feraient endosser par toutes les associations et qui s'imposerait ?

Nous offrons le programme suivant, qui résume tous les besoins.

Qui peut plus peut moins.

Si le chef libéral est élu sur ce program-

me, il pourra donner satisfaction à tous :

PROGRAMME

Création d'un ministère de l'Instruction Publique responsable au peuple, et, comme conséquence immédiate, suppression du Conseil de l'Instruction Publique, qui sera remplacé par un Conseil purement laïque dans lequel le clergé n'aura que voix consultative.

Adoption d'une loi rendant l'instruction obligatoire dans toute la province.

Etablissement de la gratuité de l'instruction dans les plus grandes limites possibles.

Obligation pour les commissaires d'écoles de savoir lire et écrire.

Uniformité des livres de classe.

Classification des diverses catégories d'écoles, de façon à donner aux instituteurs et institutrices un salaire suffisant et uniforme.

Inspection de toutes les maisons d'éducation, laïques et religieuses, quel que soit le degré d'instruction qu'elles donnent, par des inspecteurs de l'Etat.

Obligation pour tous les professeurs et instituteurs, laïques ou religieux, de posséder, pour enseigner, un diplôme octroyé par l'Etat.

Encouragement à la création d'universités et de maisons libres d'éducation.

Abolition des exemptions de taxes des institutions religieuses.

Création de bibliothèques populaires, gratuites, au moyen d'une taxe sur les bazars, loteries, raffles, souscriptions, présentations.

Abolition dans les écoles de tout châtiment corporel, quel qu'il soit, et de toute punition de nature à dégrader le moral des élèves

Au bout de cinq ans de ce régime-là, la province aura changé de face.

LIBERAL

LE BESOIN

Tout le monde sait que nos institutions religieuses sont hors de tout contrôle en dehors de messieurs plus ou moins éclairés que leur désigne l'autorité épiscopale, plus ou moins éclairée elle-même en beaucoup de cas.

Dans les villes comme dans les campa-